

CRIMINELS ET TROUBLES MENTAUX

CRI-3495

Lundi, 8 :30 à 11 :30

Campus Montréal

Chargée de cours

Stéphanie Langevin, Ph.D.
Stephanie.langevin@umontreal.ca

Disponibilités

En personne : Lundi, 12:00 – 15:00
Virtuelle : Sur rendez-vous

DESCRIPTIF DU COURS

Étude critique des liens entre la santé mentale et la délinquance. Évaluation clinique.

OBJECTIFS

Objectifs généraux

Présenter des problèmes de santé mentale et les relations qu'ils entretiennent avec des comportements criminels. Le cours vise à aborder des thèmes liés à l'évaluation et à l'intervention avec des personnes présentant des problématiques de santé mentale et de criminalité.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre des relations entre santé mentale et criminalité
- Expliquer les enjeux posés par des problématiques de santé mentale dans un contexte judiciaire
- Identifier les principaux facteurs concomitants
- Comprendre l'utilisation d'outils d'évaluation du risque de violence
- Examiner d'un point de vue critique les relations entre santé mentale et criminalité
- Décrire les principales méthodes d'intervention en santé mentale dans un contexte judiciaire

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

La matière sera présentée au moyen de cours magistraux. Les cours seront ponctués d'échanges, de discussions et d'exercices sur la matière vue en classe. Des présentations PowerPoint et par vidéo seront utilisées. L'ensemble de la documentation (PowerPoint, lectures complémentaires) sera disponible sur Studium. Il est de la responsabilité des étudiants de consulter Studium régulièrement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Deux examens non récapitulatifs valant chacun 50% de la note finale. Le premier examen portera sur la matière vue dans les cours 1 à 6. Le second examen portera sur l'ensemble des cours. Les examens seront une combinaison de questions à choix de réponses et à court ou moyen développement.

- Durée des examens : 3h
- Aucune documentation est permise

POLITIQUE SUR LE PLAGIAT

Le plagiat à l'Université de Montréal est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca

Politique sur les absences lors des examens (règlements des études de premier cycle)

9.7. Défaut de se soumettre à une évaluation

a) Évaluation sous forme d'examen

La note F* (échec par absence) est attribuée à l'étudiant qui ne se présente pas à une évaluation, à moins qu'il ne justifie valablement son absence auprès du doyen ou de l'autorité compétente.

La note F (échec) ou le résultat (E) (échec, sans valeur numérique) est attribué à l'étudiant présent à une séance d'examen s'il ne remet aucune copie ou s'il refuse de répondre à l'ensemble des questions d'une épreuve orale.

9.8. Examen différé

Si l'étudiant est absent à un examen intratrimetriel pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente peut imposer un examen différé ou remplacer la note de l'examen intratrimetriel par la note de l'examen final ou

par les autres évaluations du cours si aucun examen final n'est prévu. À moins de circonstances exceptionnelles, un examen intratrimestriel ne peut être différé qu'une fois et ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre courant.

Si l'étudiant est absent à un examen final ou un examen de reprise pour un motif valable et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, le doyen ou l'autorité compétente impose un examen différé. Un examen final ne peut être différé au-delà de la fin du trimestre suivant.

Si l'étudiant est absent à l'examen final différé et s'il a respecté les procédures prévues au paragraphe 9.9, un abandon de cours est enregistré.

9.9 Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

L'étudiant doit remplir et remettre (au TGDE ou responsable de programme) un formulaire et les preuves justificatives à l'absence <http://safire.umontreal.ca/accueil/>

RENSEIGNEMENTS UTILES

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou des chargés de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Services aux étudiants

Mesures d'accommodement aux examens pour les étudiants en situation de handicap :
<https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-lesetudiants-en-situation-de-handicap/>

Service de soutien à l'apprentissage du Centre étudiant de soutien à la réussite :
<http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/index.htm>

Centre de communication écrite : www.cce.umontreal.ca/

Direction des bibliothèques : <http://www.bib.umontreal.ca>

Barème de notation

Note (en %)	Lettre	Cote Z	Application concrète	Qualificatifs
89,5 - 100	A+	4,3	Objectifs dépassés Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe.	Excellent
84,5 - 89,4	A	4,0	Objectifs tout à fait atteints Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	
79,5 – 84,4	A-	3,7		
76,5 – 79,4	B+	3,3	Objectifs généralement atteints Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	Très bon
72,5 – 76,4	B	3,0		
69,5 – 72,4	B-	2,7		
64,5 – 69,4	C+	2,3	Objectifs partiellement atteints Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	Bon
59,5 – 64,4	C	2,0*		
56,5 – 59,4	C-	1,7	Objectifs atteints de façon minimale Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	Passable
53,5 – 56,4	D+	1,3		
49,5 – 53,4	D	1,0**		
34,5 – 49,4	E	0,5	Objectifs généralement non atteints Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration.	Faible - Échec
0 – 34,4	F	0,0	Objectifs pas du tout atteints Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices.	Nul - Échec
* moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme				
** note de passage dans un cours				

Plan des cours

Cours et Dates	Contenu sommaire	Lectures et directives
Cours 1 11 septembre	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de cours • État des lieux sur les liens entre les violences et les troubles mentaux. • Épidémiologie • Les différents types de comportements violents. • Les principaux troubles mentaux ayant été associés aux comportements violents. • Les facteurs de risque de la violence. 	Lecture recommandée : Cusson, M. Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (2013). <i>Traité des violences criminelles : les questions posées par la violence, les réponses de la science</i> . Éditions Hurtubise. Cortoni, F. & Longpré, N. (2013). La psychologie du comportement violent. Dans Cusson, M. Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (Eds). <i>Traité des violences criminelles : les questions posées par la violence, les réponses de la science</i> . Chapitre 15, pp. 317. Éditions Hurtubise.
Cours 2 18 Septembre	Troubles du contrôle de l'impulsivité <ul style="list-style-type: none"> • Trouble explosif intermittent • Kleptomanie • Pyromanie Troubles paraphiliques et violence <ul style="list-style-type: none"> • Pédophilie 	Lecture recommandée : Craig, L. A., & Bartels, R. M. (2021). An overview of sexual deviance and paraphilic disorders. <i>Sexual Deviance: Understanding and Managing Deviant Sexual Interests and Paraphilic Disorders</i> , 3-22. Craig, L. A., & Bartels, R. M. (Eds.). (2021). <i>Sexual deviance: Understanding and managing deviant sexual interests and paraphilic disorders</i> . John Wiley & Sons.
Cours 3 25 Septembre	Psychopathie et violence <ul style="list-style-type: none"> • Description • Épidémiologie • Psychopathie en col blanc • Psychopathie et violence 	Lecture recommandée : Hare, R. D., & Neumann, C. S. (2009). Psychopathy: Assessment and forensic implications. <i>The Canadian Journal of Psychiatry</i> , 54(12), 791-802.
Cours 4 02 Octobre	Santé mentale et violence chez les femmes <ul style="list-style-type: none"> • Description et épidémiologie • Santé mentale et femmes judiciairisées 	Lecture recommandée : Cortoni, F. & Longpré, N. (2013). La psychologie du comportement violent. Dans Cusson, M. Guay, S., Proulx, J. & Cortoni, F. (Eds). <i>Traité des violences criminelles : les questions posées par la violence, les réponses de la science</i> . Chapitre 15, pp. 317. Éditions Hurtubise.
09 Octobre	Férié	
16 Octobre	Semaine de lecture	
Cours 5 23 Octobre	Examen Intra (50%)	Aucune documentation permise Durée : 3h
Cours 6 30 Octobre	Homicides et troubles mentaux	Conférencier invité
Cours 7 06 Novembre	Spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques et violence	Lecture recommandée : The Wiley handbook of violence and aggression (Sturmeay, 2017)

	<ul style="list-style-type: none"> • Description et épidémiologie • Présentation des résultats des études portant sur les liens entre le trouble mental et les comportements violents. 	Chapitres 10, 27 et 58
Cours 8 13 Novembre	Troubles liés à l'usage de substances et violence <ul style="list-style-type: none"> • Description du trouble mental • Présentation des résultats des études portant sur les liens entre le trouble mental et les comportements violents. 	
Cours 9 20 Novembre	Neurobiologie des comportements criminels <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions exécutives • Risques pré- et périnataux 	<i>Lecture recommandée :</i> Raine, A. (2014). Anatomy of violence: Dissecting the biological roots of crime.
Cours 10 27 Novembre	La radicalisation	Conférencière invitée
Cours 11 04 Décembre	Troubles de la personnalité limite, narcissique, antisociale et violente <ul style="list-style-type: none"> • Description et épidémiologie • Distinctions entre les troubles • Distinctions et recouvrements avec la psychopathie 	
Cours 12 11 Décembre	Examen Final (50%)	Aucune documentation permise Durée : 3h